

## Déclaration au CTA du 28 juin 2017 du SNASEN / UNSA

### Objet : rénovation des missions du service social élèves

La circulaire de missions du 22 mars 2017 rénove les missions du Service Social en Faveur des Elèves. Le choix de notre syndicat a été de participer à cette rénovation tout en exigeant depuis le début des travaux, les moyens de sa mise en application.

Faute de créations de postes suffisants et afin de limiter les risques de redéploiement des moyens du secondaire vers le primaire, le SNASEN UNSA a obtenu la prise en compte d'amendements visant à **cadrer l'intervention sociale en primaire des REP +**

Le SNASEN UNSA défend l'amélioration des conditions de travail des collègues et la prévention des risques psycho sociaux **demande donc la stricte application de la circulaire** :

- Une intervention sociale progressive en fonction des moyens de l'Académie, sous forme de conseil technique, limitée au cycle 3 dans les secteurs REP +.
- La concertation dans le cadre du dialogue social sur les priorités académiques, la couverture exhaustive des établissements n'étant pas recherchée.
- La responsabilité de l'autorité académique des supports administratifs et logistiques nécessaires à l'exercice des missions du service social élèves.
- La mise à disposition de documentation professionnelle, de temps d'échanges et d'analyse des pratiques.
- Une organisation du service qui prend appui sur des conseillers techniques de service social aux différents niveaux du système éducatif, des adjoints étant appelés à suppléer et à seconder le Conseiller Technique de service social responsable départemental (CTSS-D) et le CTSS auprès du recteur d'académie (CTSS-R) dans tout ou partie de leurs attributions.

Le SNASEN UNSA continuera de revendiquer:

- ✓ Les moyens en postes pour assurer un service social de qualité pour tous les élèves, sur tous les territoires.
- ✓ La réactualisation des missions du Service Social des Personnels et l'attribution de moyens humains et logistiques de son exercice.
- ✓ La réaffectation au Service Social en Faveur des Elèves des moyens qui étaient mis à disposition de la MDPH

**Pour le SNASEN UNSA**  
**Sophie Desciaux**

#### Contact SNASEN UNSA EDUCATION

87 bis avenue Georges Gosnat 94853 IVRY-SUR-SEINE Cedex

Fixe : 01.46.70.00.31 Portable : 06.77.29.86.27

[snasen@unsa-education.org](mailto:snasen@unsa-education.org)

[www.snasen.unsa-education.org](http://www.snasen.unsa-education.org)